



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Conseil d'administration du 30/01/2020

Lieu : MESRI

10h30 – 13h

Ordre du jour

- 1) Approbation des projets de comptes rendus des CA du 17 octobre 2019.
- 2) Approbation des projets de comptes rendus des CA des 16 et 17 mai 2019.
- 3) Bilan Séminaire stratégique du 10-13 décembre 2019 à Hanoï.
- 4) Calendrier des évaluations HCERES des Masters.
- 5) Examen des différentes propositions d'accréditation des Bachelors/Licences.
- 6) Procédure de l'appel à sujets de thèse 2020.
- 7) Vie de l'association.

Présents

B. Legube (Président du consortium), sans pouvoir de vote

Administrateurs

IRD (représenté par C. Valentin)

Université Paris Saclay (V.O. Nguyen Thi)

Université Paris-Nord (C. Choppy)

Le Mans Université (F. Calvayrac)

Université de Paris (B. Piro, Y. Giraud-Héraud, puis J-C. Lacroix)

Université de Poitiers (L. Aveneau)

Université de Paris Est Créteil (L. Thévenet et M. Schwell)

ENS Cachan (B. Journet)

ULCO (Cédric Jamet)

Université de Reims Champagne-Ardenne (E. Ait Barka), par téléphone

La Rochelle Université (Antoine Doucet), par téléphone

Invités

Denis Despreaux et Thanh-Truc Vu (DAEDI-MESRI)

Thibaut Dutruel (MEAE)

Etienne Saur, Sabine Vermillard, Luc Le Calvez (Equipe rectorale Française de l'USTH) par téléphone

Eric Lacombe et Sylvain Ouillon (Directeurs Français de Départements à Hanoï) par téléphone

Hubert Diez (correspondant CNES, invité par département Espace et Applications)

Procuration

Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (P. Raimbault) à Université de Paris Est Créteil (L. Thévenet)

Excusés

Thi Mai Thanh Dinh (Rectrice Vietnamienne)

Philippe Behra (INP Toulouse)

Céline Gausson (Consortium)

10 votants : quorum est atteint

Accueil et préambule

Le Président

- remercie les présents et la DAEDI d'avoir accueilli et organisé cette réunion,
- annonce la procuration de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées et demande à l'Université de Paris Est Créteil de l'accepter,
- précise que l'OdJ sera respecté mais en regroupant certains points pour faciliter la présentation.

Le contact téléphonique est établi et la réunion commence vers 10h35

1) Approbation des projets de PV des précédents CA

- CA du 16/05/2019 (17h30-19h) à Strasbourg (ENGEES) : approuvé à l'unanimité des présents et représentés (avec quelques fautes de frappe à corriger).
- CA du 17/05/2019 (14h-15h) à Strasbourg (ENGEES) : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.
- CA du 17/10/2019 (10h-10h45) à Paris (Université de Paris) : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.
- CA du 17/10/2019 (12h-12h45) à Paris (Université de Paris) : approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2) Bilan du séminaire stratégique sur les formations

Après une présentation rapide du déroulé de la cérémonie du 10^{ème} anniversaire de l'USTH (journée du 9 décembre), puis du déroulé de la séance d'ouverture du séminaire (matin du 10 décembre), le Président présente un diaporama comprenant plusieurs informations issues principalement du séminaire (cf. diaporama en p.j.).

2.1) Informations sur les effectifs et sur les Masters (cf. diaporama en p.j.)

- un bilan sur les primo-inscrits à l'USTH, de 2010 à 2109.
- un bilan sur les diplômes VN délivrés de 2013 à 2019 et sur les diplômes français.
- l'offre de formation en Bachelors et en Masters.
- les principales conclusions du séminaire (session plénière et ateliers) sur les Masters.
- la demande d'évaluation des Masters, issue du séminaire.

2.2) Echanges et questions

- La baisse des effectifs en Master est très inquiétante.
- La superposition des histogrammes de recrutement en Bachelor et Master montrent bien que les Masters attirent de moins en moins en externe et surtout en interne, conclusion à modérer compte tenu du décalage de 3 ans.
- La question est posée de demander ou non une nouvelle accréditation pour le Master Energie
 - o Qui pilotera le dossier d'auto-évaluation pour ce Master ?
 - o Doit-on attendre le positionnement de l'Université de Perpignan à ce sujet, qui se rendra à l'USTH en Mai prochain ?
 - o L'USTH ne semble plus réellement intéressée pour la poursuite de ce Master ?

2.3) Proposition du CA sur les Masters

Proposition 1

L'évaluation par le Hcéres sera demandée début Mars pour les 6 Masters, donc également pour le Master Energie. Il sera précisé toutefois au Hcéres, que le Master Energie est susceptible de ne pas faire l'objet de demande de 3^{ème} accréditation, notamment si absence de pilotage en France. Le Consortium se réserve donc la possibilité de retirer la demande d'évaluation du Master Energie avant le dépôt du dossier d'auto-évaluation (date limite au 11/09/2020).
Le Président va adresser un courrier à J.M. Geib du Hcéres, en réponse à sa demande du 29/10/19 (cf pj à la convocation du CA).

Proposition 2

Il est demandé à l'USTH d'essayer de programmer un transfert des enseignements assurés par les français vers les lecteurs (ou autres enseignants) locaux, en se basant sur une contribution française au niveau des futures Bachelors/Licences de l'ordre de 30 % au minimum.

2.4) Informations sur les Bachelors et leur accréditation éventuelle en Licences (cf. diaporama en p.j.)

- L'offre de formation en Bachelor à l'USTH.
- La répartition des effectifs actuels en Bachelor.
- Les 3 (+1) projets d'accréditation de Bachelors en Licences.
- La proposition du bureau du Consortium.

2.5) Echanges et questions

- De l'avis de la majorité des membres du CA et de l'USTH, l'accréditation des Bachelors en Licences françaises est un cheminement prioritaire pour accroître l'attractivité en Masters, mais aussi en Bachelors.
- Plusieurs membres du CA (et invités USTH) défendent l'idée de ne pas spécialiser trop tôt les Licences et de tendre vers des Licences générales du type « Maths et Info », « Sciences et Techniques », « Sciences de la Vie et de la Terre », voire « Sciences Physiques et Chimiques ».
- La question des moyens à y consacrer est primordiale et ce malgré la diminution des interventions en Masters, notamment au niveau de la prise en charge des titres de transport.
- Regrouper l'ensemble des Universités membres du consortium sur un seul projet semble très difficile voire impossible pour le bureau du consortium.
- Une réunion de 4 universités parisiennes est annoncée pour la semaine prochaine à ce sujet (thématique « Nano »). Il est dommage que les autres universités impliquées en province n'aient pas été contactées.

2.6) Propositions du CA sur l'accréditation des Bachelors en Licences

Proposition 3

L'hypothèse « B » proposée par les conclusions du séminaire est jugée comme étant la plus intéressante par le CA (membres et invités USTH). Il est demandé à l'USTH de développer plus en détail cette possibilité d'offre de formation en 2 ou 3 Licences générales.

Proposition 4

Une possibilité d'entretien avec la Directrice de la DGESIP va être demandée par le Président et le Vice-Président en charge des accréditations (Florent Calvayrac).

3) Bilan séminaire stratégique sur la recherche et les bourses de thèse

3.1) Informations sur les bilans et les bourses (cf. diaporama en p.j.)

Après avoir donné quelques bilans marquants sur la recherche (labos, financement, production scientifique), le Président présente et commente :

- les principales recommandations de cette partie du séminaire sous formes de phrases-clés (cf. diaporama ci-joint),
- le bilan sur les bourses 911,
- les informations sur le nouveau programme 89, venant de la personne en charge au Ministère Vietnamien de l'ESR.

3.2) Echanges, remarques et questions

- Les financements des laboratoires annoncés ne tiennent pas compte, ni des budgets importants apportés par l'IRD (dans le cadre des LMI), ni des budgets gérés directement par le Consortium qui ne sont pas passés en comptabilité de l'USTH. En revanche les 165 k€ dédiés aux « Objectifs Labos Hoa Lac » et les 109 k€ dédiés à REMOSAT, NENS et SAPAA figuraient à la représentation faite par l'USTH (cf. diaporama).
- Le président signale qu'il n'y aura pas de financement issu du programme 89 lors des périodes au Vietnam.
- Une possibilité de co-tutelle de thèse co-financées par l'Université d'accueil a été proposée par un membre du CA, mais est-ce possible ?

3.3) Questionnements du CA sur les bourses 89

Proposition 5 (constat/questionnement)

Le non financement (avéré ?) des doctorants lors de leurs séjours au Vietnam par le programme 89, notamment pour les thèses en cotutelle ou les thèses « sandwich », va inévitablement conduire les établissements à demander des bourses « pleines ».

Deux questions en découlent : **L'USTH peut-elle préciser les règles officielles des cotutelles de thèse au Vietnam et/ou les habitudes dans le cadre des thèses « sandwich » et préciser les conditions de financement des doctorants ? Comment articuler les bourses 89 avec un co-financement Français, par exemple dans le cadre d'une cotutelle ?**

4) Appel à sujets de doctorats (bourses 89)

4.1) Informations

- Le consortium a demandé à l'USTH de préciser leurs priorités en termes de besoins de thématiques de thèse et par suite de futurs Lecturers.
- A la demande du Consortium et des directeurs français de départements, la première proposition a été revue et réorientée essentiellement vers les laboratoires existants à l'USTH (cf. diaporama ci-joint).
- Une première enquête a été lancée par les départements de l'USTH, afin de sonder les membres du consortium (mais pas tous), en leur demandant de préciser notamment les candidats disponibles ciblés.

4.2) Echanges et questions

- L'appel à sujets de thèse tel que précisé dans le diaporama n'est pas suffisamment « large » pour certains membres du CA
- Une seconde diffusion doit être faite au niveau de l'ensemble des membres du Consortium.

4.3) Proposition sur l'appel à sujets de doctorats

Proposition 6

Le Consortium va diffuser un appel large à sujets de thèse, dans les prochaines semaines, en précisant que la priorité sera donnée aux domaines et sous-domaines affichés par les départements de l'USTH (qui seront joints à l'appel). Il sera précisé que les équipes de recherche françaises qui ont répondu à la première enquête devront postuler de nouveau.

5) Vie de l'association

5.1) Informations

- Présentation d'un budget provisoire 2019 par le Président : ce budget est légèrement excédentaire comme en 2018, ce qui permettra de refaire les fonds de réserve.
- Le point sur les demandes en cours de membres actifs et associés.
- Présentation des missions des membres du bureau
 - o VP Recherche : IRD (représenté par J-P. Moatti ou C. Valentin)
 - o VP Accréditations M et L : Le Mans Université (représentée par F. Calvayrac)
 - o VP Doctorants : Université de Lyon 1 (représentée par A. Giroir-Fender ou F. Rieg-Falson)
 - o Trésorier : Université de Montpellier (représentée par P. Gantet)
 - o Secrétaires : Université de Paris-Saclay (représentée par P. Lecoœur ou V.O. Nguyen Thi) et Université de Paris Est-Créteil (représentée par M. Schwell)
- Point sur les conventions d'adhésion, tripartite et de Master
- Dates à retenir
 - o Conseil d'Université de l'USTH : 27 Mars 2020 à Paris (MESRI)
 - o AG ordinaire et CA encadrant l'AG : 14 Mai 2020 à Poitiers (Université)

5.2) Propositions sur la vie de l'association

Proposition 7 (Décision votée) :

La demande d'adhésion, en tant que membre associé, de l'ENSSAT Lannion (Ecole interne de l'Université de Rennes) a été acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Proposition 8 (Décision votée) :

Les missions proposées pour les membres du bureau ont été approuvées.

Proposition 9

La convention d'adhésion (bilatérale entre le consortium et chaque membre) et la convention tripartite (entre le consortium, l'USTH et chaque membre) vont être relues attentivement et rééditées (en versions plus simplifiées si possible, voire en version groupée) et adressées à tous les membres.

La convention bilatérale Master (entre chaque membre accrédité et l'USTH) sera rééditée après la 3^{ème} accréditation.

La convention cadre entre le consortium et l'USTH, récemment votée et signée sera adressée à tous les membres.

Fin de réunion à 13h

Document rédigé par B. Legube

